

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 JUIN 2026

Délibération n°2026-24

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 27

Date de convocation : 18/06/2026

Secrétaire de séance : Peigné Benoit

COMMUNAUTE S DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		GANDELIN FRANCOIS			X
	AGATY GUILLAUME	X			GESLIN NICOLAS		X	
	DEL VECCHIO PERNOUX SEBASTIEN		X		VENUAT STEPHANE	X		
	JACQUET CLAUDE POUVOIR A MR AGATY		X		QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES		X		LE MOAL NATHALIE	X		
	DANNACHER MICHELE		X		LAVOIGNAT THIERRY	X		
	BIGOT AGNES	X			DREYFUS ERIC		X	
	SANJUAN CATHERINE	X			CAZABON LAURENCE	X		
	SCHAUVING SEBASTIEN			X	PEYSSON PASCALE	X		
	DUPUIT GUY		X		BOZONNET ERIC	X		
	JACOBBERGER CHRISTOPHE			X	ARMESSEN MATHIEU		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			GREZAUD SABRINA		X	
	BUATOIS BLANDINE	X			CONNAULT VALERIE		X	
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			CAMILLERI VERONIQUE			X
	QUEFFELEC ISABELLE	X			VIGIER ANNA		X	
	HUGUET BENOIT		X		LEQUIN LOIC	X		
	BOURGE HERVE		X		BIBET REGIS	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	RABUEL CLAUDE	X			GREGOIRE CEDRIC		X	
	AULAS KEVIN		X		CHAUMONT JEAN-PHILIPPE			X
	BERGER CELINE	X			MOYNE SEBASTIEN	X		
	SUAREZ RENE			X	LOUBES GABRIELLE			X
	REIGNIER ALAIN	X			BOUDSOCQ CELINE		X	
	SEVES THIERRY	X			TRONCI DELPHINE			X
	PIOT MICHEL	X			LABALME RICHARD		X	
	ECKERT PIERRE	X			HASCOET-FRAGNY MICHELE		X	
	BEGUET CHRISTIAN		X		LETHENET AGNES		X	
	CHAMPION JEAN-PIERRE		X		QUILLIEN ALEXANDRE	C X		
	NIERGOT MICHEL	X			CHALIKAS MARLENE		X	
	RUTSCHI DIDIER POUVOIR A M. REIGNIER	X	X		BOLE-BESANCON DIDIER			X
	COTTEY ROMAIN			X	GAILLETON SOPHIE			X
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	BEAUDET NATHALIE	X			LAIDET ANTHONY	X		
	FERRE PAUL	X			WITTEZAELE DELPHINE	X		

OBJET : DELIBERATION MODIFICATION DE LA CONVENTION VIZZIA

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 001-250101086-20260701-202624-DE

S²LOW

Monsieur Ferré a présenté lors des derniers Comités Syndicaux le dispositif de vidéo de surveillance Vizzia. Monsieur Ferré avait proposé d'investir dans ce dispositif, le Smidom reste propriétaire de la caméra et du système. Le Smidom transmet les notifications des alertes reçues par le dispositif aux Communes. La convention jusqu'à présent en place indiquait le partage des recettes des amendes entre la Commune et le Smidom à hauteur de 50%. Le Smidom souhaite revoir cette convention et propose une contribution financière d'un montant de 150€ par mois d'utilisation.

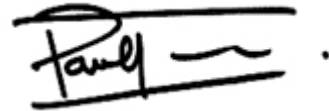
Après délibération, le Comité Syndical, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE les nouvelles conditions de prêt du matériel Vizzia.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 25 juin 2026,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le